MÉMOIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Avenir du secteur de la future station de métro : Pour un Centre Le Boulevard couvert, accessible et sécuritaire

Présenté par : Robert D'Amico

Date : 3 novembre 2026

Objet : Réaménagement du secteur Le Boulevard

1. INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Le Centre d’achats Le Boulevard occupe une place névralgique et historique majeure dans notre communauté. Inauguré à l'époque de M. Samuel Steinberg, il s'agit, de mémoire, du tout premier centre commercial du genre à voir le jour sur l'île de Montréal. Depuis plusieurs décennies, cet espace constitue un pôle commercial d'approvisionnement incontournable et indispensable pour l'ensemble des résidents du secteur.

Dans le cadre des réflexions entourant la planification urbaine et l’arrivée de la future station de métro, la présentation de ce mémoire vise à faire entendre la voix des citoyens et des usagers réguliers. Notre objectif prioritaire est de préserver la vocation commerciale, la sécurité publique, l'accessibilité automobile et la praticabilité de ce site emblématique.

2. MAINTIEN D'UN CENTRE COMMERCIAL COUVERT, CLIMATISÉ ET ACCESSIBLE

Nous demandons fermement que le Centre d’achats Le Boulevard conserve intégralement sa structure de **centre commercial couvert, chauffé et climatisé**, assorti d'un accès routier fluide et du maintien d’au moins **1 500 places de stationnement**.

Un centre commercial fermé offre une protection essentielle et indispensable aux clients contre les intempéries et les rigueurs du climat québécois. Cette configuration est particulièrement cruciale pour :

- **Les personnes aînées :** qui y trouvent un lieu sécurisé, chauffé et de plain-pied pour effectuer leurs achats quotidiens ;
- **Les personnes à mobilité réduite (PMR) :** pour qui les déplacements extérieurs en période hivernale ou glissante représentent un risque majeur de chute et un frein à leur autonomie ;
- **Les familles avec jeunes enfants :** qui bénéficient d'un cadre protégé et pratique.

Un environnement commercial intérieur sous un même toit garantit un cadre d'achats sécuritaire, convivial, propre et assidûment fréquenté tout au long de l'année par la population locale.

> **QUESTION OFFICIELLE ADRESSÉE AUX DÉCIDEURS :**
>
> *Comment la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville de Montréal garantiront-elles que le projet de réaménagement ne transformera pas le Centre d'achats Le Boulevard en une trame de commerces de rue ouverts, et qu'il demeurera un centre fermé, accessible en automobile et bien fréquenté ?*

3. MAINTIEN DES COMMERCES DE PROXIMITÉ ESSENTIELS

Pour répondre aux besoins quotidiens des résidents, il est primordial de préserver les enseignes clés qui font la force, la diversité et l'attractivité du centre. Nous demandons formellement le maintien des commerces suivants :

- **Métro**
- **Dollorama**
- **Canadian Tire**
- **Maxi**
- **SAQ**
- **Jean Coutu**
- **Winners**
- **Tim Hortons ***

* Incluant le maintien du service au volant.

Ces commerces de grande surface et de services essentiels nécessitent un accès automobile efficace et des espaces de stationnement adjacents en nombre suffisant pour permettre le transport et le chargement des achats volumineux ou hebdomadaires.

4. PRÉVENTION DE L'INSÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Nous demandons également de **ne pas aménager de parcs ni d'espaces verts publics** dans le secteur immédiat entourant la station de métro.

L'expérience observée dans d'autres pôles de transit urbain montre que l'aménagement d'espaces verts publics non fermés autour de stations de métro d'envergure favorise le rassemblement d'activités indésirables, contribuant aux problèmes de prostitution, de vente de stupéfiants et à une augmentation marquée du sentiment d'insécurité chez les citoyens et les commerçants.

5. PROTECTION DU CADRE DE VIE CITOYEN

L'aménagement urbain doit avant tout privilégier la sécurité publique, l'efficacité des déplacements et le confort direct des citoyens du secteur. Il convient de ne pas importer des concepts d'aménagement ou des tendances d'inspiration européenne qui ne correspondent ni aux réalités climatiques québécoises, ni aux habitudes de vie et aux besoins de mobilité des résidents du quartier.

6. CONCLUSION

La qualité de vie des citoyens repose sur un équilibre éprouvé : un accès commercial simple, un environnement intérieur protégé des intempéries et un cadre de quartier sécurisant pour tous. Nous invitons la STM et la Ville de Montréal à prendre pleinement en considération l'ensemble de ces revendications.

Respectueusement soumis,

Robert D'Amico
Citoyen et résident du secteur